

Livre blanc

---

# Réussir la transition écologique

et renforcer la résilience  
face aux défis climatiques

ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE  
**2022**



---

**Réussir la transition  
écologique  
et renforcer la résilience  
face aux défis climatiques**

---

# Éditorial

## de Florence Lustman





**Florence Lustman**  
*Présidente de France Assureurs*

## Engagés pour la transition écologique et la résilience en tant qu'acteurs de terrain et financeurs

Afin d'assurer sa pérennité et d'offrir à chacun des habitants de la planète un cadre de vie acceptable, l'Humanité doit relever le défi de la lutte contre le changement climatique.

La COP 21 de Paris avait appelé les acteurs économiques et les grandes villes à mettre en place des initiatives concrètes afin d'engager et d'accélérer la transition énergétique et climatique. La multiplicité des actions conduites en Europe et, bien sûr, en France, montre que cet appel a été entendu.

La COP 26, qui s'est tenue à Glasgow en novembre 2021, a confirmé la mobilisation de la communauté internationale pour limiter le réchauffement climatique.

La profession de l'assurance est partie prenante de ce vaste mouvement sociétal.

Parce qu'ils en supportent une partie du coût financier et sociétal, les assureurs ont une excellente connaissance des aléas et phénomènes climatiques.

À ce titre, ils participent activement aux expertises, analyses de risques et forums de réflexion sur la lutte contre les dérèglements climatiques.

Les assureurs sont aussi dépositaires de connaissances permettant d'anticiper les risques climatiques et de s'en protéger.

Ils conduisent également des campagnes de sensibilisation et de prévention auprès des populations.

En protégeant les assurés, en réparant les dommages qu'ils subissent et en améliorant leur culture du risque, ils contribuent au renforcement de la résilience de la société.

En tant qu'investisseurs de long terme, les assureurs contribuent également à l'orientation des investissements vers une économie bas-carbone et participent aux réflexions sur le renforcement et l'élargissement des dispositifs et réglementations qui favorisent cette transition. Ils sont aussi acteurs de la « finance verte ».

La profession de l'assurance entend continuer à jouer son rôle aux côtés de l'État, des entreprises et des Français afin d'accélérer la transition écologique et de renforcer la résilience de la société face aux graves aléas climatiques.

C'est la raison pour laquelle ce livre blanc présente des propositions concrètes en faveur de l'amélioration des connaissances et de la sensibilisation des citoyens aux risques naturels, du recours aux outils de prévention et de la poursuite de la réforme du régime d'indemnisation en cas de catastrophes naturelles.

# Sommaire

<b>Éditorial de Florence Lustman .....</b>	<b>4</b>
<b>Synthèse du livre blanc .....</b>	<b>7</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>10</b>
<b>L'action contre le réchauffement climatique et ses conséquences constitue un défi majeur pour notre société .....</b>	<b>12</b>
<b>Par la couverture des risques naturels et la prévention, les assureurs favorisent l'adaptation et la résilience de la société .....</b>	<b>23</b>
<b>En tant qu'investisseurs institutionnels, les assureurs sont pleinement engagés dans le financement de la transition durable .....</b>	<b>32</b>
<b>Les propositions des assureurs pour apporter des solutions concrètes face au défi du changement climatique .....</b>	<b>38</b>



# Synthèse du livre blanc



## Les assureurs sont des acteurs majeurs de la transition écologique et de la résilience

Le changement climatique fait peser des risques de plus en plus lourds sur la planète. Les événements climatiques extrêmes se multiplient sous toutes les latitudes. La tension sur les ressources en eau s'aggrave, y compris dans les pays tempérés comme la France. Il est probable que la hausse des températures du globe atteigne au moins 1,5°C au cours des vingt prochaines années.

D'après une étude publiée par France Assureurs, les coûts liés aux événements naturels pourraient doubler à l'horizon 2050 en France. Le montant des sinistres dus aux événements naturels pourrait atteindre 143 milliards d'euros en cumulé entre 2020 et 2050, ce qui signifierait une augmentation de 93%, soit 69 milliards d'euros de plus par rapport à la période 1989-2019<sup>(1)</sup>.

Face à ce changement d'échelle, il devient primordial que les acteurs économiques se mobilisent aux côtés des acteurs publics et institutionnels afin de renforcer la lutte contre le dérèglement climatique, d'accélérer la transition vers une économie bas-carbone et d'améliorer la résilience de nos sociétés.

Comment réussir cette transition ? C'est à cette question décisive que devront répondre les candidats à l'élection présidentielle de 2022, face aux attentes des Français, soucieux de garantir aux générations futures un cadre de vie serein et soutenable.

Par la nature même de leurs activités, les assureurs sont des acteurs responsables, aux avant-postes de la lutte contre le changement climatique.

Ils sont à la fois aux côtés des assurés en matière de prévention et d'indemnisation mais aussi en première ligne du financement de la transition écologique, déjà en cours, en tant qu'investisseurs de long terme.

• **Les assureurs favorisent l'adaptation et la résilience de la société.** En France, l'augmentation des dommages liés aux aléas naturels s'est accélérée : le coût annuel moyen est passé d'un peu plus d'1 milliard d'euros dans les années 1980 à près de 4 milliards d'euros au cours des cinq dernières années. En tant qu'acteurs de la résilience, les assureurs répondent présents en étant aux côtés des assurés en matière d'indemnisation des sinistres.

Ils mènent aussi des actions de prévention auprès d'eux afin de les aider à adopter des comportements adaptés en cas d'événement climatique.

La profession est également pleinement engagée dans le soutien à l'innovation et aux technologies susceptibles de réduire les effets des aléas climatiques et d'améliorer leur anticipation.

• **En leur qualité d'investisseurs institutionnels, les assureurs sont pleinement engagés dans le financement de la transition durable et de l'économie réelle.** Les assureurs français ont été pionniers sur les enjeux de la finance durable. En 2015, ils ont signé le « Paris Pledge for Action », marquant ainsi leur soutien aux objectifs fixés par l'accord de Paris. Ils ont ensuite publié leur feuille de route collective pour dynamiser l'intégration des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies d'investissement. Les investissements verts des assureurs ont plus que doublé en trois ans, passant de 49 milliards d'euros en 2017 à 113 milliards d'euros à la fin 2020. Dans la même dynamique, les encours des unités de compte vertes et solidaires, qui répondent aux critères de la loi Pacte, ont doublé entre 2017 et 2020.

## France Assureurs présente des solutions concrètes et nouvelles face au défi du changement climatique

France Assureurs est une marque de la Fédération Française de l'Assurance qui réunit l'ensemble des entreprises d'assurance et de réassurance opérant en France, soit 247 sociétés représentant plus de 99 % du marché global de l'assurance.



### EXPLORER

En 2020, les assureurs français ont géré en moyenne plus de 1360 sinistres par jour liés aux événements climatiques pour un montant d'indemnisation de près de 3,3 milliards d'euros sur l'année.

Afin d'apporter des solutions concrètes et nouvelles au défi du changement climatique, la Fédération présente plusieurs propositions.

Elles concernent l'élargissement des connaissances en matière de risques naturels, l'accroissement de la sensibilisation des citoyens aux risques naturels, le renforcement de la protection contre les catastrophes naturelles et l'accélération de la transition vers une économie durable.

### FABRIQUER

#### Les 5 propositions de France Assureurs

##### PROPOSITION 1

**Améliorer** la connaissance de l'ensemble des risques naturels par de nouvelles cartographies et développer la recherche sur la sécheresse.

##### PROPOSITION 2

**Mieux informer et former** les citoyens, les entreprises et les élus locaux aux risques générés par les aléas naturels.

##### PROPOSITION 3

**Généraliser et améliorer** le recours aux outils de prévention existants tels que les Plans communaux et intercommunaux de sauvegarde et les Plans de continuité d'activité des entreprises.

##### PROPOSITION 4

**Poursuivre** la réforme du régime des catastrophes naturelles.

##### PROPOSITION 5

**Promouvoir** l'engagement actionnarial en matière climatique en généralisant la pratique du « Say on Climate ».

# Introduction

## Un livre blanc pour réussir collectivement la transition vers une économie bas-carbone

2021 aura été marquée par une exacerbation des événements naturels : inondations tragiques à la frontière entre l'Allemagne et la Belgique, épisodes caniculaires inédits au Canada, grands incendies dans les forêts de Sibérie...

La France n'est pas épargnée par ces événements et en subit de plein fouet les impacts avec des catastrophes de grande ampleur telles que les inondations dans l'Aisne, les incendies dans le Var ou encore les épisodes de gel soudains.

2021 a aussi été l'année de la COP 26, qui s'est tenue en novembre à Glasgow. Cette grande conférence internationale a confirmé l'urgence à agir et a marqué une nouvelle étape vers la réduction de l'utilisation des énergies fossiles.

L'ensemble des acteurs économiques et la société civile sont également mobilisés, chacun ayant bien pris conscience de la nécessité de relever le défi du changement climatique afin de construire une économie et une société durables, décarbonées, respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

Comment réussir cette transition vers une économie bas-carbone et une société résiliente ?

C'est à cette question décisive que devront répondre les candidats à l'élection présidentielle de 2022, face aux attentes des Français, soucieux de garantir aux générations futures un cadre de vie serein et soutenable.

Par la nature même de leurs activités, les assureurs sont des acteurs responsables, positionnés en première ligne dans la lutte contre le changement climatique.

**Au cœur de leur métier**, ils assument d'abord le coût financier des accidents climatiques *via* l'indemnisation financière et les solutions matérielles qu'ils apportent aux particuliers et aux entreprises, ébranlés par les catastrophes naturelles.

**Au cœur de la société**, les assureurs interviennent également en amont des aléas naturels : s'appuyant sur leur expertise reconnue en matière de connaissance, d'évaluation et de gestion des risques naturels, ils mettent en place des initiatives pour sensibiliser l'ensemble des forces vives de la société et participent activement à la conception et au déploiement des stratégies et outils de prévention. Ainsi, ils s'investissent au quotidien pour l'intérêt général, au-delà de leur mission première d'indemnisation des assurés.

**Au cœur de la finance durable**, enfin, ils s'emploient à orienter leurs investissements de long terme vers des projets liés à la durabilité.

Les assureurs contribuent ainsi largement à la résilience de la société française et sont de puissants moteurs de soutien et d'accélération de la transition vers une économie bas-carbone.

Ce livre blanc dresse un état des lieux de la situation climatique et environnementale en France, en Europe et dans le monde ainsi que ses perspectives d'évolution, en s'appuyant sur des expertises locales, nationales et internationales, ainsi que des études produites au sein de l'écosystème assurantiel.

À travers ce livre blanc, France Assureurs entend mettre l'expérience et l'engagement des assureurs au service de la réussite collective de la transition écologique.

Le premier objectif de ce livre blanc est de présenter des propositions concrètes afin d'accélérer cette transition, d'en garantir le succès et de favoriser une évolution durable des comportements, au service de la société tout entière.

Il entend aussi mieux faire connaître les actions conduites par les assureurs en faveur de la transition vers une économie durable ainsi que de la construction d'une société plus résiliente.

**L'action contre le  
réchauffement climatique  
et ses conséquences  
constitue un défi majeur  
pour notre société**

## L'urgence climatique et environnementale appelle une action immédiate et coordonnée

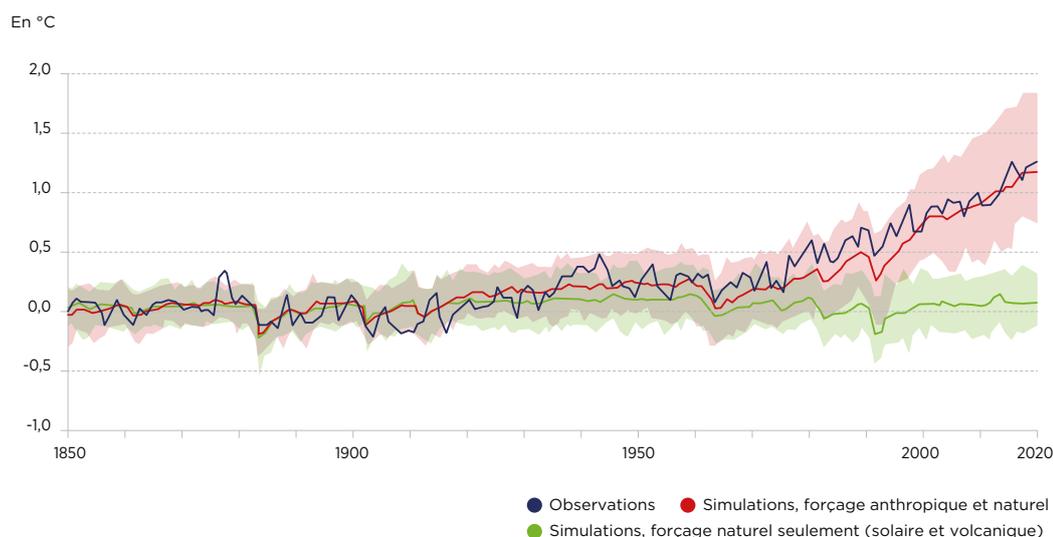
### — Un constat mondial préoccupant

Le diagnostic de la communauté scientifique est sans appel : l'urgence climatique et environnementale est une réalité incontestable qui exige une action collective immédiate de l'ensemble des forces vives de l'économie et de la société.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), dans son dernier rapport d'août 2021<sup>(1)</sup>, constate que la tem-

pérature mondiale a augmenté de +1,1°C par rapport à la période préindustrielle 1850-1900 (période de référence de l'Accord de Paris de 2015). Comme le montre le graphique, sur les 40 dernières années, chaque décennie est successivement plus chaude que la précédente avec une température moyenne supérieure à celle de 1850. D'après les experts internationaux, la température globale augmentera de 1,5°C par rapport à la période de référence dans les vingt prochaines années.

#### ANOMALIE DES TEMPÉRATURES (référence 1850-1900)

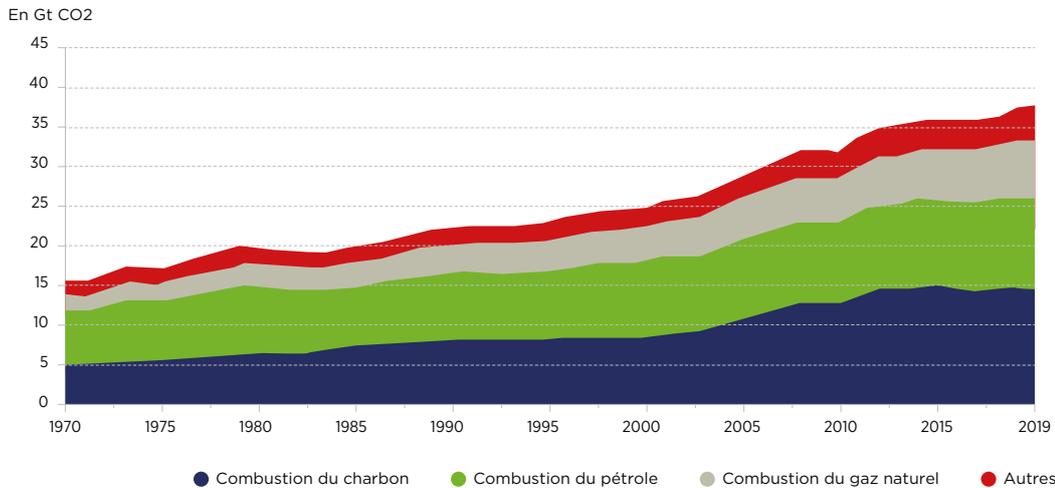


Source > Service de la donnée et des études statistiques (SDES) d'après Giec, 1<sup>er</sup> groupe de travail 2021.

Cette augmentation des températures de la surface terrestre est essentiellement causée par les émissions de gaz à effet de serre (GES, dont principalement le CO<sub>2</sub>) liées aux activités humaines.

Ainsi, les émissions de CO<sub>2</sub> dues à la combustion des énergies fossiles ont plus que doublé depuis 1970 et ont augmenté de +68% depuis 1990.

### ÉMISSIONS DE CO2 PAR COMBUSTIBLE DANS LE MONDE

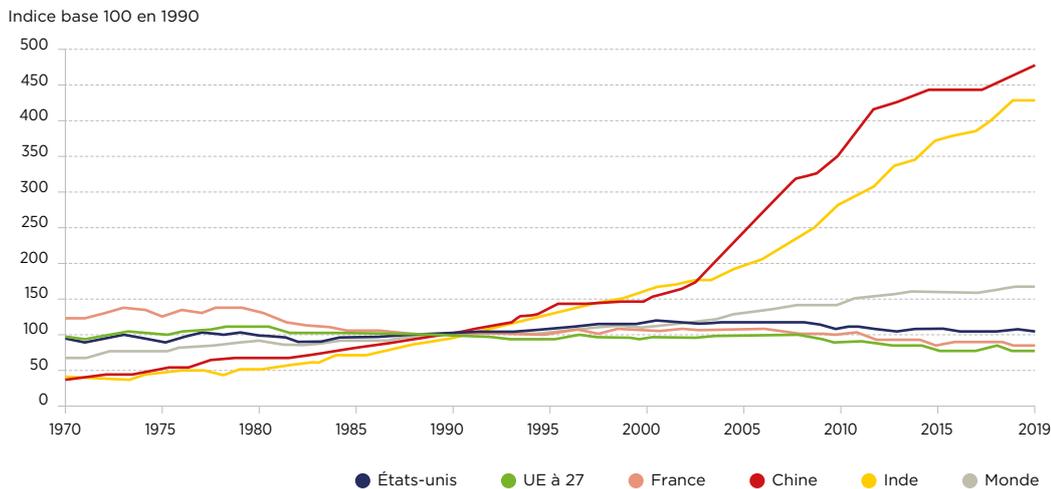


**Sources** > Service de la donnée et des études statistiques (SDES) d'après la base de données d'émissions pour la recherche sur l'atmosphère mondiale (Edgar), 2020 ; Agence internationale de l'énergie (AIE), 2021<sup>(1)</sup>.

40% de ces émissions proviennent de la combustion du charbon, 30% de celle du pétrole et 19% de celle du gaz naturel. Les 12% restants sont issus des procédés industriels. En moyenne, chaque habitant de la planète émet 5 tonnes de CO2 par an.

Mais ce chiffre cache de très importantes disparités : moins de 2 tonnes en Inde contre plus de 15 aux États-Unis, 8,3 en Chine, 6,6 dans l'Union européenne et 4,8 en France.

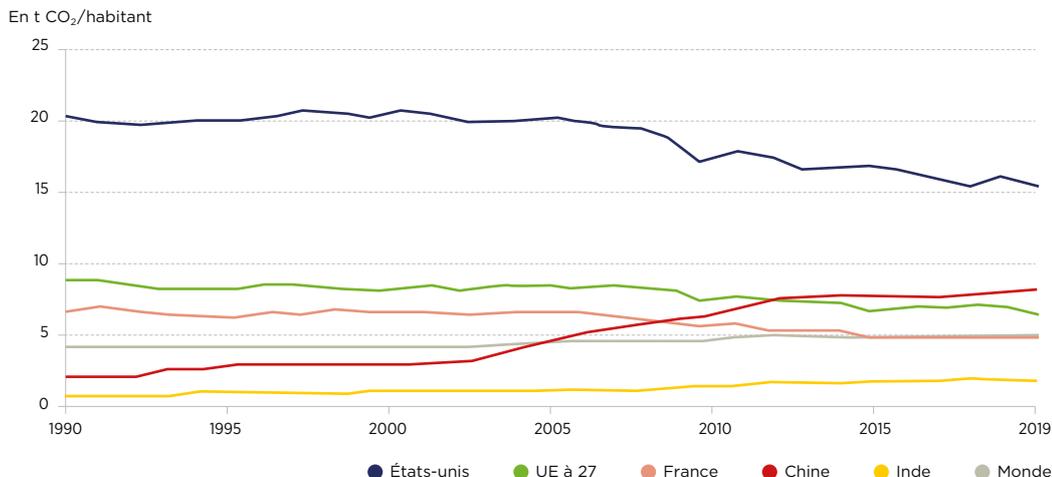
### ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO2 DANS LE MONDE ENTRE 1970 ET 2019



**Sources** > SDES, Edgar 2020.

1 — Les émissions comptabilisées ici sont celles liées à la combustion d'énergie fossile et aux procédés industriels. Cela correspond au total des émissions de CO2 hors utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF). Elles représentent près de 85% des émissions de CO2 dans le monde, soit environ 65% des émissions de GES.

### ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO2 PAR HABITANT DANS LE MONDE ENTRE 1990 ET 2019

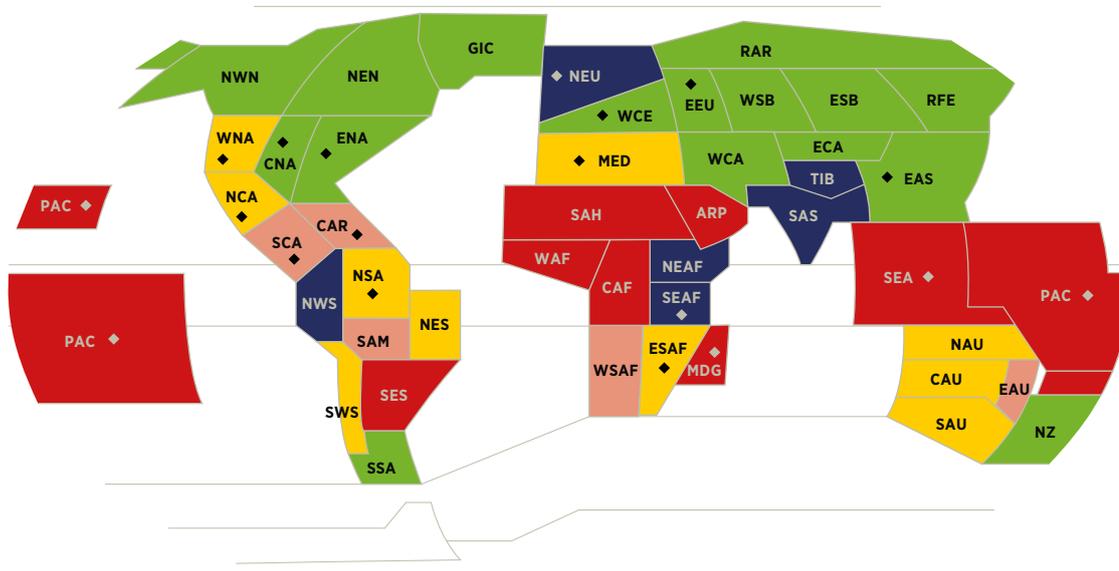


Sources > SDES, d'après Edgar, 2020 ; Banque mondiale, 2021.

L'augmentation des températures affecte déjà l'ensemble des régions du monde. Sans intervention pour infléchir la trajectoire actuelle, la communauté scientifique internationale alerte sur l'inexorable aggravation des événements extrêmes.

**« La communauté scientifique internationale alerte sur l'aggravation des événements extrêmes »**

### CONSÉQUENCES CLIMATIQUES POUR LES RÉGIONS DU MONDE



- Plus chaud et plus sec
- Plus chaud et plus sec. Dans certaines régions, événements extrêmes plus humides
- Événements extrêmes plus chauds et plus humides. Dans certaines régions, plus de précipitations ou de situations sèches favorables aux feux de forêts
- Plus chaud et plus humide. Dans certaines régions, plus d'inondations
- Plus chaud. Dans certaines régions, événements extrêmes plus humides ou plus de précipitations
- ◆ Augmentation de l'intensité des cyclones tropicaux ou des vents violents

Source > Ministère de la Transition écologique d'après Giec, 1<sup>er</sup> groupe de travail, 2021<sup>(1)</sup>.

1 — Les régions du monde sont groupées en cinq classes, en fonction des impacts climatiques. La période de référence correspond au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle avec un réchauffement mondial moyen de +2 °C, par comparaison avec la période de référence climatologique 1960-2014.

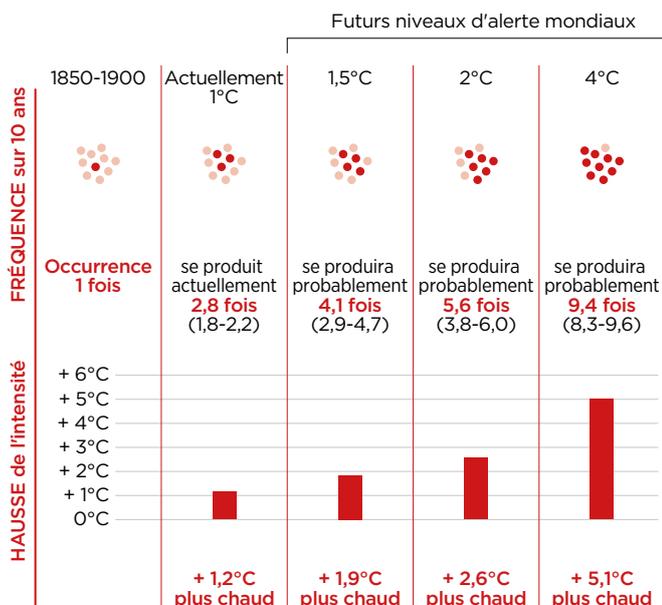
**PRÉVISIONS DES CHANGEMENTS DANS L'INTENSITÉ ET LA FRÉQUENCE DES TEMPÉRATURES ET DES PRÉCIPITATIONS EXTRÊMES SUR TERRE, ET DES SÉCHERESSES AGRICOLES ET ÉCOLOGIQUES DANS LES RÉGIONS SÈCHES**



**Températures terrestres extrêmes**

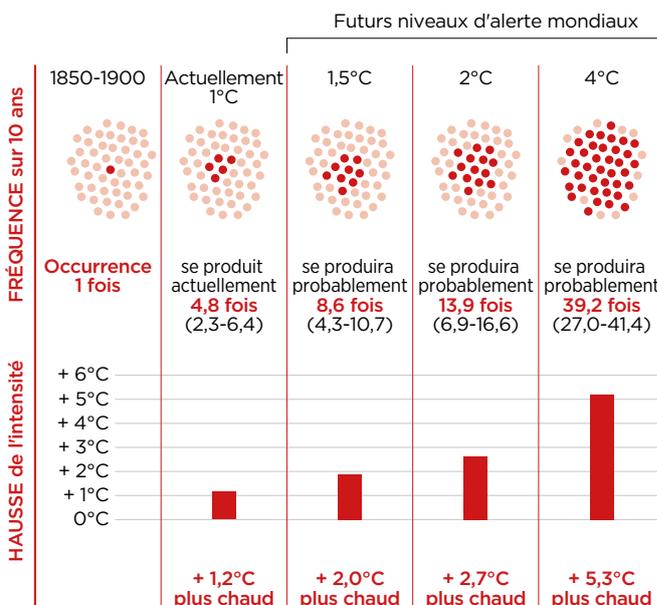
**Événement décennal**

Fréquence et hausse de l'intensité d'un événement de température extrême qui se produit en moyenne une fois tous les 10 ans dans un climat sans influence humaine



**Événement quinquennal**

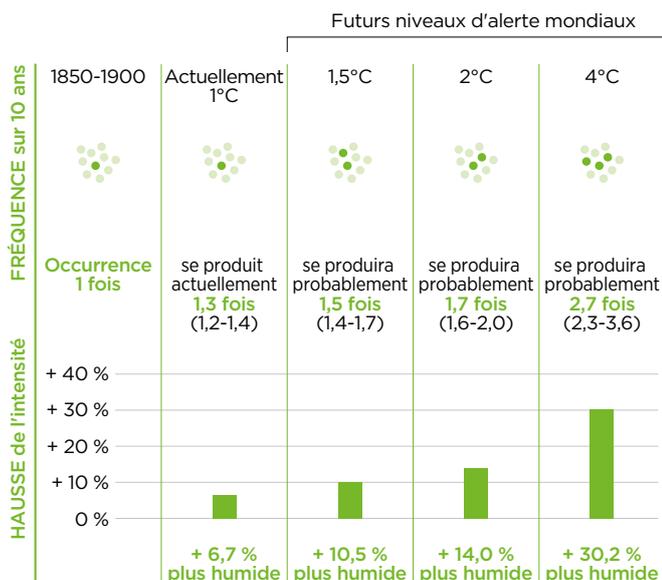
Fréquence et hausse de l'intensité d'un événement de température extrême qui se produit en moyenne une fois tous les 50 ans dans un climat sans influence humaine



**Fortes précipitations terrestres**

**Événement décennal**

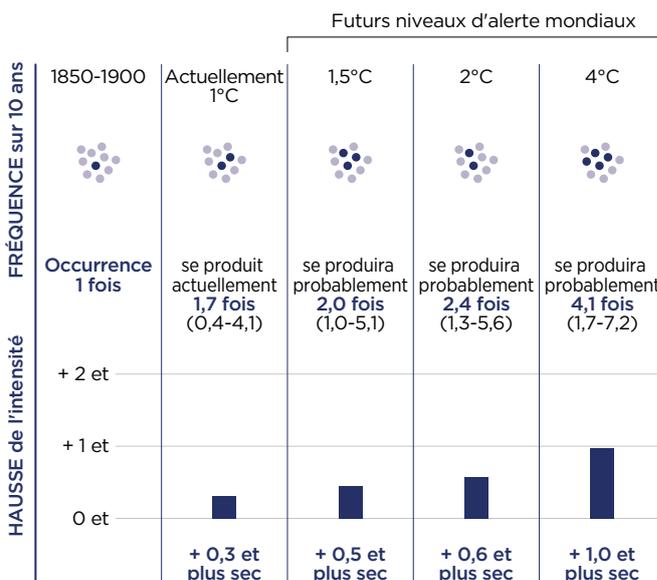
Fréquence et hausse de l'intensité des fortes précipitations sur une journée qui se sont produites en moyenne une fois en 10 ans dans un climat sans influence humaine



**Sécheresses agricoles et écologiques dans les régions sèches**

**Événement décennal**

Fréquence et hausse de l'intensité d'un événement agricole et écologique qui se produit en moyenne une fois tous les 10 ans dans un climat sans influence humaine



et : écart type de l'intensité.

Source > Giec, 1<sup>er</sup> rapport, 2021.

Ainsi la planète connaîtra davantage d'épisodes de chaleur extrême. En fonction des zones, les épisodes de sécheresse ou de précipitations intenses seront plus sévères et plus récurrents.

Le changement climatique aura également des conséquences importantes sur l'économie mondiale dont le PIB pourrait se contracter de 11% dans un monde à +2°C, voire de 18% dans un monde à +3,2°C<sup>(1)</sup>.

**ESTIMATIONS DES CONTRACTIONS DU PIB MONDIAL EN FONCTION DE L'AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES<sup>(2)</sup>**

Scénario d'augmentation de la température, au milieu du siècle			
Bien au-dessous de 2°C	2,0°C d'augmentation	2,6°C d'augmentation	3,2°C d'augmentation
Objectif de Paris	Fourchette probable des augmentations de la température mondiale		Situation grave

**Simulation des pertes économiques liées à l'augmentation des températures en % du PIB, par rapport à un monde sans changement climatique**

	Bien au-dessous de 2°C	2,0°C d'augmentation	2,6°C d'augmentation	3,2°C d'augmentation
<b>Monde</b>	-4,2%	-11,0%	-13,9%	-18,1%
<b>OCDE</b>	-3,1%	-7,6%	-8,1%	-10,6%
<b>Amérique du Nord</b>	-3,1%	-6,9%	-7,4%	-9,5%
<b>Amérique du Sud</b>	-4,1%	-10,8%	-13,0%	-17,0%
<b>Europe</b>	-2,8%	-7,7%	-8,0%	-10,5%
<b>Moyen-Orient et Afrique</b>	-4,7%	-14,0%	-21,5%	-27,6%
<b>Asie</b>	-5,5%	-14,9%	-20,4%	-26,5%
Asie développée	-3,3%	-9,5%	-11,7%	-15,4%
Asean	-4,2%	-17,0%	-29,0%	-37,4%
<b>Océanie</b>	-4,3%	-11,2%	-12,3%	-16,3%

Asie développée : Australie, Hong Kong, Japon, Corée du Sud, Nouvelle Zélande, Singapour et Taiwan (d'après la catégorisation du FMI).  
Asean : Singapour, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, Vietnam, Birmanie, Laos, Cambodge et Brunei.

Source > Swiss Re institute.

**— Une situation française tout aussi alarmante**

La France ne fait pas figure d'exception dans ce panorama. D'après les données publiées par le ministère de la Transition écologique en octobre 2021<sup>(3)</sup>, les températures ont augmenté de +2,3°C en métropole par rapport à l'ère préindustrielle.

Cette augmentation des températures a des conséquences tangibles. Ainsi, d'après un rapport de la Ville de Paris<sup>(4)</sup>, le nombre de jours caniculaires (>30°C) est en nette augmentation et atteindrait près de 20 jours en 2030, contre 13,6 jours en moyenne aujourd'hui et 7 jours en 1885.

Les nuits tropicales (>20°C) seraient également plus fréquentes et passeraient de 5 nuits en moyenne aujourd'hui à près de 18 en 2030, contre 0,2 en 1885.

**« Les températures ont augmenté de +2,3°C en métropole par rapport à l'ère préindustrielle »**

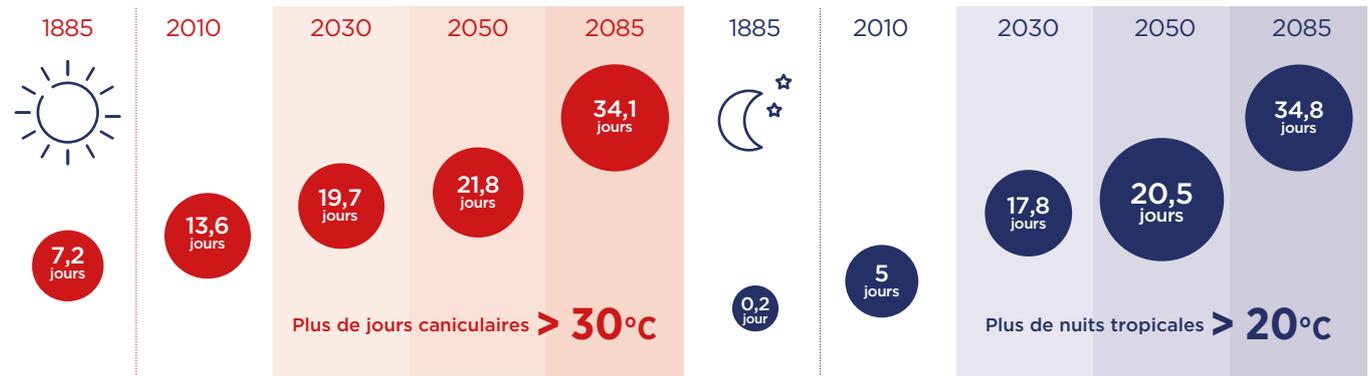
1 — Source : Swiss Re Institute, avril 2021.

2 — Les augmentations de température mentionnées vont de l'époque préindustrielle au milieu du siècle. Elles sont liées à l'augmentation des émissions et/ou à l'augmentation de la sensibilité climatique (réaction des températures aux émissions) de gauche à droite.

3 — Ministère de la Transition écologique, *Chiffres clés du climat France, Europe et Monde*, édition 2022.

4 — Ville de Paris, *Paris face aux changements climatiques*, septembre 2021.

### ÉVOLUTIONS DES JOURS CANICULAIRES ET NUITS TROPICALES À PARIS



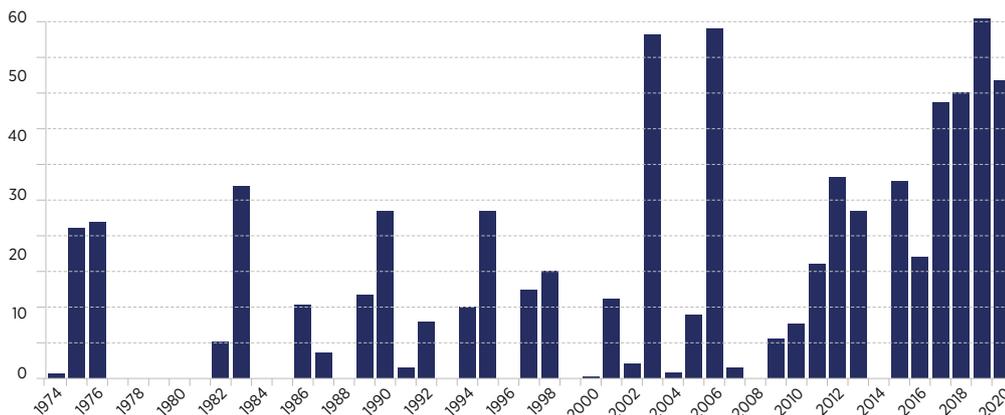
Source > Mairie de Paris, septembre 2021.

Cette pression d'une chaleur croissante pèse sur l'ensemble du territoire français : si l'on compare les périodes 1974-1983 et 2011-2020,

on observe que la population exposée aux canicules en métropole a plus que triplé alors que la population n'a augmenté que de 20 %<sup>(1)</sup>.

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION EXPOSÉE AUX CANICULES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

En millions d'habitants exposés à au moins une canicule dans l'été



Source > Ministère de la Transition écologique, d'après Santé publique France, Météo-France et Insee.

Or, les vagues de chaleur entraînent une surcharge des systèmes de soins et une surmortalité préoccupantes. D'après une étude européenne coordonnée par l'Inserm<sup>(2)</sup>, l'épisode caniculaire de 2003 a fait plus de 70 000 morts en Europe, dont près de 20 000 en France.

En outre, le nombre d'événements climatiques majeurs semble en forte augmentation sur l'ensemble du territoire avec une exposition particulière de l'Outre-mer. En 2017, les cyclones de catégorie 5, Irma et Maria, ont provoqué plus de 2 milliards d'euros de dommages sur les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

D'après une étude conduite par la Caisse centrale de réassurance (CCR) en partenariat avec Météo France et Risk Weather Tech<sup>(3)</sup>, à l'horizon 2050, la sinistralité augmenterait de +20% dans le territoire ultramarin en raison de l'augmentation de la fréquence moyenne des cyclones et de la hausse du niveau de la mer. Ainsi, le coût moyen des cyclones de catégorie 5 atteindrait 4,9 milliards d'euros en Martinique, 5,2 milliards d'euros à la Réunion et 6,8 milliards d'euros en Guadeloupe.

1 — Ministère de la Transition écologique, octobre 2021.

2 — Inserm, *Improving Public Health Responses to Extreme Weather/Heat-Waves - EuroHEAT, Meeting report*, Bonn, Allemagne, mars 2007.

3 — Caisse centrale de réassurance, *Évolution du risque cyclonique en Outre-mer à horizon 2050*, février 2020.

Enfin, le changement climatique aurait un impact significatif sur l'économie française : elle pourrait se contracter jusqu'à -10 % dans le cas d'une hausse globale des températures entre 2 et 2,5 °C, voire chuter jusqu'à -13 % en cas de hausse au-delà de 3°C<sup>(1)</sup>.

Face à ces constats, la France a lancé des politiques climatiques ambitieuses avec pour

objectif de réduire de 40 % ses émissions en 2030 (par rapport au niveau de 1990). En 2020, la France les avait réduites de 20 %<sup>(2)</sup>. Il n'en demeure pas moins que la dynamique doit se poursuivre et que l'ensemble des secteurs économiques et la société tout entière doivent se mobiliser afin de réussir la transition vers une économie bas-carbone.

## Les Français sont préoccupés par le changement climatique mais insuffisamment préparés

### — Une préoccupation environnementale forte au sein de la société française

D'après les résultats 2021 du baromètre annuel de l'Agence de la transition écologique (ADEME)<sup>(3)</sup>, l'environnement est la deuxième préoccupation des Français, derrière les enjeux de santé publique.

60 % des Français se montrent favorables à des mesures politiques pour réorienter en profondeur l'économie et soutenir les activités qui préservent l'environnement. Ils sont également nombreux à déclarer prendre, individuellement, des initiatives pour réduire leur impact écologique. À titre d'exemple, 70 % d'entre eux déclarent limiter l'utilisation du chauffage ou de la climatisation<sup>(4)</sup>.

Les aléas naturels constituent un sujet d'attention particulier pour nos concitoyens.

D'après une récente étude d'Assurance Prévention<sup>(5)</sup>, l'association de prévention des assureurs, une très large majorité de Français estime que les risques naturels vont s'accroître au niveau mondial (93 %) comme dans leur zone d'habitation (83 %).

Ils sont toutefois plus inquiets de l'impact de ces risques dans le monde (74 % fortement inquiets) que dans leur région d'habitation (42 % fortement inquiets), pour laquelle les risques sont perçus comme moins imminents

aujourd'hui. Toutefois, près de 60 % des jeunes ont le sentiment de vivre dans des zones exposées aux aléas naturels.

### « Les Français se sentent peu informés sur les risques naturels près de chez eux »

Par ailleurs, il faut souligner que les Français se sentent majoritairement peu informés sur les risques naturels près de chez eux (53 %) et sur les dispositifs existants pour se protéger en cas de survenue d'un événement naturel.

### — La préparation des Français face aux aléas naturels reste insuffisante

La préparation individuelle des Français face aux risques naturels reste faible :

- seuls 44 % se sont informés sur les risques naturels pouvant exister dans leur zone d'habitation (auprès de leur mairie par exemple) ;
- seuls 38 % se sont préparés à faire face à ces risques (se renseigner sur les gestes à adopter, achat de provisions, de vêtements de protection) ;
- seuls 30 % ont effectué des aménagements dans leur logement (dispositif pour prévenir les inondations, renforcement des fondations, création d'une zone de refuge).

1 — Swiss Re Institute, avril 2021.

2 — Ministère de la Transition écologique, octobre 2021.

3 — 22<sup>e</sup> édition du baromètre « Les Français et le changement climatique », octobre 2021.

4 — ADEME, octobre 2021.

5 — Étude « Les Français face aux risques naturels », octobre 2021.

LE NIVEAU DE PRÉPARATION DES FRANÇAIS POUR AFFRONTER LES RISQUES NATURELS EST RELATIVEMENT FAIBLE

ASSURANCE  
PRÉVENTION  
Les assureurs se mobilisent



44%

se sont déjà **informés** sur les risques naturels qui peuvent exister dans leur zone d'habitation



43%

ont déjà **échangé** avec leurs proches sur les gestes à adopter en cas de risque naturel



38%

se sont déjà **préparés** pour faire face à des risques naturels



30%

ont déjà **aménagé** leur logement

Source > Étude Assurance Prévention, « Les Français face au risque naturel », octobre 2021.

De plus, quand un risque naturel survient, les Français affichent un niveau de connaissance inégal sur l'attitude à adopter. 80% d'entre eux disent qu'ils sauraient quoi faire lors d'une canicule, 73% lors d'une vague de froid et 69% face à un orage.

Mais ils se retrouvent démunis face à d'autres risques : 46% ne sauraient pas réagir en cas d'inondation, 53% en cas de feu de forêt, 57% en cas de tempête et 74% en cas de submersion marine.

LES FRANÇAIS FACE AUX GESTES À ADOPTER EN CAS DE RISQUES NATURELS

Les Français disent savoir quelle est l'attitude à adopter face à :



80%

une canicule



73%

une vague de froid



69%

un orage



54%

une inondation



47%

un feu de forêt



43%

une tempête



26%

une submersion marine

Source > Étude Assurance Prévention, « Les Français face au risque naturel », octobre 2021.

De plus, les réactions spontanées des Français peuvent entraîner des comportements inadaptés.

Ainsi, 72% des parents iraient quand même chercher leurs enfants à l'école si leur zone d'habitation subissait de fortes pluies susceptibles d'entraîner des crues et inondations. De plus, 63% rassembleraient tous les membres de leur foyer chez eux, même si cela implique de se déplacer.

Enfin, 36% des Français resteraient à tout prix à leur domicile en cas d'incendie de forêt et 57% en cas de tempête ou de cyclone alors que l'évacuation est bien souvent indispensable.

**Ces résultats révèlent incontestablement la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation et d'améliorer la culture du risque en matière d'aléas naturels auprès des Français.**

## Les assureurs sont aux avant-postes

Les assureurs sont par nature aux avant-postes dans la lutte contre le changement climatique : ils sont à la fois aux côtés de leurs assurés en matière de prévention et d'indemnisation mais aussi en première ligne de la transition écologique en tant qu'investisseurs de long terme.

### — Une expertise confirmée en matière de risques naturels

Les assureurs disposent notamment d'un atout remarquable qui en fait des alliés incontournables de l'adaptation des sociétés au changement climatique et du renforcement de la résilience : la connaissance fine des risques climatiques.

**« Depuis 1982, les assureurs ont géré plus de 3 millions de sinistres liés à des catastrophes naturelles »**

En effet, depuis 1982, ils ont géré plus de 3 millions de sinistres liés à des catastrophes naturelles. Cette implication concrète leur a permis de développer une expertise solide et incomparable des risques climatiques et de leur gestion sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

### — Un fort engagement dans les débats autour du changement climatique

Le changement climatique est un sujet de préoccupation majeur pour les assureurs qui ont conscience de la multiplication et de l'exacerbation des aléas naturels et des coûts associés.

En France, les dommages augmentent, avec une accélération ces dernières années : le coût annuel moyen est passé d'un peu plus de 1 milliard d'euros dans les années 1980 à près de 4 milliards d'euros au cours de chacune des cinq dernières années.

Dès 2015, France Assureurs a réalisé une étude analysant le coût du changement climatique pour l'assurance à l'horizon 2040. En octobre 2021, elle a publié une nouvelle édition qui se projette à l'horizon 2050 et souligne que les coûts liés aux aléas climatiques pour l'assurance pourraient doubler dans les 30 prochaines années. Le montant des sinistres dus aux événements naturels pourrait ainsi atteindre 143 milliards d'euros en cumulé entre 2020 et 2050. Cela signifierait une augmentation de 93 %, soit 69 milliards d'euros de plus par rapport à la période 1989-2019.

#### L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ASSURANCE



Source > France Assureurs, *Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050*, octobre 2021.

L'étude montre que 53% de l'augmentation trouve son origine dans l'enrichissement global du pays, c'est-à-dire l'augmentation de la densité et de la valeur moyenne des logements, des entreprises et des biens des collectivités territoriales. Cet « effet richesse » représente 37 milliards d'euros. Mais il est considérablement amplifié par le changement climatique, responsable de 35% de l'augmentation des coûts, soit 24 milliards d'euros.

L'étude de France Assureurs analyse les coûts des sinistres par catégorie de risque au niveau départemental. Les conclusions sont particulièrement éclairantes :

- les sécheresses deviendraient de plus en plus fréquentes. En effet, le montant des sinistres pourrait tripler et atteindre 43 milliards d'euros en cumulé d'ici 2050, essentiellement à cause du changement climatique. Cinq départements seraient particulièrement concernés : la Haute-Garonne, la Gironde, les Bouches-du-Rhône, le Tarn-et-Garonne et le Tarn ;

- les inondations seraient de plus en plus coûteuses : le montant des sinistres pourrait augmenter de 81%, soit 50 milliards d'euros en cumulé d'ici 2050, essentiellement à cause de l'enrichissement global du pays ;
- les submersions marines conduiraient à une augmentation de 4 milliards d'euros des sinistres cumulés d'ici 2050 ;
- le montant total des sinistres dus aux tempêtes pourrait augmenter de 46% en cumulé d'ici 2050, à 46 milliards d'euros, quasi exclusivement du fait de l'enrichissement global du pays.

**Ces résultats confirment la nécessité d'une mobilisation sans délai de l'ensemble des forces vives de la société.**

**L'acculturation aux risques, la prévention et la résilience apparaissent comme des leviers prioritaires au titre desquels l'assurance joue un rôle de premier plan.**





### Changement climatique : quel impact sur l'assurance à horizon 2050 ?

En octobre 2021, France Assureurs a publié son étude « **Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050** ». Cette étude, actualisant une première publication de 2015, chiffre l'évolution du coût des sinistres d'origine climatique pour l'assurance dans les 30 prochaines années en dissociant le coût lié au changement climatique en lui-même de celui imputable à des facteurs purement économiques ou situationnels. Elle présente des conclusions péril par péril (sécheresse, inondation, submersion marine, tempête) et confirme que le coût des aléas naturels continuera de croître au rythme d'un doublement au cours des 30 prochaines années.

L'étude souligne que la prévention et la diffusion d'une culture du risque naturel au sein de nos populations sont des atouts clés à mobiliser dans l'objectif d'améliorer la résilience de notre pays face au changement climatique.

**Pour consulter ce document,** rendez-vous sur [franceassureurs.fr](https://franceassureurs.fr), rubrique « L'assurance protégée ».

**Par la couverture des risques  
naturels et la prévention,  
les assureurs favorisent  
l'adaptation et la résilience  
de la société**

## Les assureurs apportent à l'ensemble des Français une protection efficace face aux aléas naturels

La France s'est dotée d'un régime public-privé d'indemnisation des catastrophes naturelles unique en Europe qui a permis de répondre à

l'accroissement constant du coût des événements naturels.

### DÉCODER

#### Le régime catastrophes naturelles en France

Instauré en 1982, ce régime est encadré par la loi (Articles L.125-1 et suivants du Code des assurances) :

- tous les contrats d'assurance contenant une garantie dommages aux biens (notamment les contrats couvrant un logement, une entreprise, une collectivité territoriale, une exploitation agricole) bénéficient obligatoirement de la garantie contre les catastrophes naturelles ;
- la garantie, son prix, les franchises ainsi que les obligations en matière de délai de déclaration de sinistre ou de délai d'indemnisation par l'assureur sont fixés par la loi ;
- la prime est uniforme sur l'ensemble du territoire français et le taux est fixé par l'État :
  - 6% des primes vol et incendie pour les véhicules terrestres à moteur ;
  - 12% de la prime afférente aux garanties dommages pour les autres biens ;
- la garantie se déclenche lorsqu'un arrêté interministériel déclare la zone où se situe le bien endommagé en état de catastrophe naturelle pour l'aléa concerné ;
- les assureurs peuvent bénéficier d'une couverture de réassurance illimitée, bénéficiant de la garantie de l'État ;
- par ailleurs, même si elle n'est pas comprise dans le régime catastrophes naturelles, la couverture de la tempête est également obligatoirement incluse dans toute garantie « dommages aux biens » (article L.122-7 du Code des assurances).

Comme les Français, les assureurs sont très attachés à ce régime qui a permis, depuis plus de 40 ans, de protéger efficacement l'appareil productif et le patrimoine de nos concitoyens à un prix modéré : le coût moyen de la garantie « catastrophes naturelles » s'élève à environ 25 euros en moyenne par an pour les particuliers français.

Aussi, dans le but de préserver le caractère universel, protecteur et accessible de ce

régime, les assureurs se mobilisent pour renforcer les actions de prévention. Ils partagent les objectifs des récentes initiatives parlementaires et se félicitent de la récente adoption de la proposition de loi déposée par les députés Stéphane Baudu et Marguerite Deprez-Audebert<sup>(1)</sup> qui a pour ambition d'améliorer le régime des catastrophes naturelles, notamment en renforçant la résilience du bâti et la culture du risque.

1 — Loi n°2021-1837 du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles, publiée au Journal Officiel du 29 décembre 2021.

## « Le marché français de l'assurance affiche un taux de couverture parmi les meilleurs face aux aléas naturels »



### La couverture des catastrophes naturelles en Europe

L'association européenne *Insurance Europe* a publié, en novembre 2021, un panorama des solutions assurantielles existantes dans les différents pays en matière de risques naturels.

On constate que le marché de l'assurance des catastrophes naturelles est extrêmement diversifié en Europe : en Allemagne et en Italie, comme dans de nombreux autres pays, les couvertures sont majoritairement facultatives.

Dans d'autres pays comme la Belgique ou la Suisse, les couvertures sont obligatoires.

Notons que le marché français de l'assurance affiche un taux de couverture parmi les meilleurs.

Source > [www.sustainability.insuranceeurope.eu](http://www.sustainability.insuranceeurope.eu) (Risk awareness & prevention).

## Les assureurs sont fortement mobilisés dans les actions de prévention pour lutter contre les conséquences du changement climatique

En parallèle de leurs actions de protection et d'indemnisation, les assureurs sont depuis de nombreuses années mobilisés dans la prévention des risques naturels, afin d'apporter leur expertise à de nombreux publics.

Ainsi, la profession participe à de nombreuses instances nationales dédiées à la prévention des aléas naturels qui réunissent des représentants des collectivités locales, des administrations, comme du secteur privé.

À titre d'exemple, France Assureurs dispose d'un siège au Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM) qui gère le Fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « fonds Barnier ».

Elle est membre de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) et contribue activement à l'organisation des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN).

France Assureurs est régulièrement sollicitée pour partager et mettre en œuvre des dispositifs innovants comme le dispositif expérimental MIRAPI (Mieux reconstruire après inondation). Les assureurs sont également impliqués au sein de la Commission mixte inondation (CMI).

 EXPLORER

## Le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (fonds Barnier)

Créé en 1995, le fonds Barnier permet de soutenir des mesures de prévention et de protection des personnes et des biens exposés aux risques naturels majeurs. Ce fonds peut être mobilisé par les collectivités territoriales, les petites entreprises, les particuliers et les services de l'État.

Le fonds Barnier peut être mobilisé pour des dépenses d'investissement afin de réaliser des études, des travaux ou des équipements de prévention ou de protection contre les risques naturels. Il est aussi mobilisable pour les actions d'information préventive sur les risques majeurs qui contribuent à développer la conscience du risque.

Le fonds Barnier intervient également pour permettre à des populations résidant dans des zones particulièrement exposées de se réinstaller en dehors des zones à risques et assurer la mise en sécurité des sites libérés.

Un particulier ou une entreprise de moins de vingt salariés peut bénéficier d'une subvention du fonds pour la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité sur des biens existants exposés à un risque d'inondation.

Pour les biens couverts par un contrat d'assurance, situés en zone à risques d'effondrement du sol causé par des cavités souterraines ou des marnières (cavités provoquées par l'extraction de la craie), le fonds peut participer aux opérations de reconnaissance, aux travaux de traitement ou de comblement de ces cavités à hauteur de 30% des coûts.

Le fonds Barnier est financé par un prélèvement sur les cotisations versées par les assurés au titre de la garantie « catastrophes naturelles ». Fixé à 2% à sa création, ce taux a été revu au fur et à mesure de la multiplication de ses missions pour atteindre 12% en 2009. En 2022, cela représentera un budget estimé à 235 millions d'euros sur la base de l'assiette 2021.

**Pour aller plus loin :** [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr).

**Source** > Ministère de la Transition écologique, *Le fonds de prévention des risques naturels majeurs. Améliorer la sécurité des personnes et protéger les biens face aux risques naturels*, bilan 1995, septembre 2020.

Les assureurs participent également à des instances territoriales, par le biais d'un réseau de Coordinateurs Risques Naturels, coanimé par France Assureurs et la Mission Risques Naturels (MRN). Ces Coordinateurs Risques Naturels peuvent notamment représenter la profession de l'assurance dans chaque Commission départementale de prévention des risques naturels majeurs (CDRNM) et intervenir ponctuellement lors de sessions d'information ou de formation sur le système d'indemnisation des risques naturels et le couplage entre assurance et prévention.

Enfin, les assureurs se mobilisent régulièrement pour alerter les professionnels et les particuliers sur les risques naturels. Ainsi, un « Tour de France des catastrophes naturelles »

a été réalisé, après les importantes inondations de 2016 et 2017, en partenariat avec les Chambres de commerce et d'industrie (CCI France) afin de sensibiliser les acteurs économiques. De même, Assurance Prévention et la MRN se sont associées pour créer et diffuser une série de recommandations accessibles sur différents supports (papier, digital), qui ont vocation à favoriser la prise de conscience des assurés exposés aux risques naturels et à leur faire connaître les gestes qui sauvent. La série comporte actuellement trois volets : se protéger face aux inondations, se protéger face aux feux de forêts et se protéger face aux tempêtes, cyclones et tornades<sup>(1)</sup>. Par ailleurs, Assurance Prévention organise, au cœur des territoires, des sessions de sensibilisation aux bons réflexes à adopter face à un aléa naturel.

## Les assureurs s'engagent en soutenant les comportements vertueux et l'innovation

### – Favoriser les comportements vertueux

Afin de favoriser un changement pérenne des comportements et des habitudes, les assureurs français souhaitent encourager les comportements vertueux. En 2021, en marge de la COP 26, ils ont ainsi pris des engagements dans plusieurs de leurs activités :

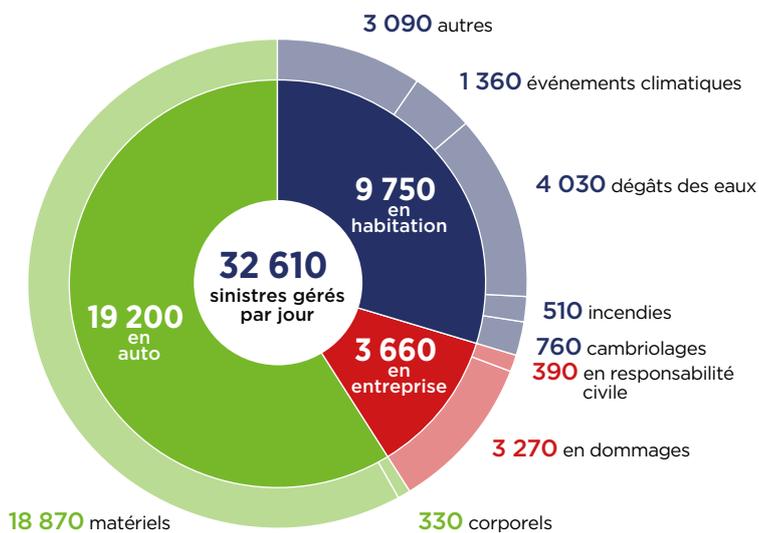
- en assurance automobile, les assureurs s'engagent à promouvoir le recours aux pièces issues de l'économie circulaire à la suite d'un sinistre ;
- en assurance habitation, ils s'engagent à :
  - promouvoir la réparation des biens endommagés plutôt que leur remplacement ;
  - développer, dans leurs réseaux de réparateurs en nature, le recours à des réparateurs engagés dans des démarches écoresponsables, à l'instar de ceux qui bénéficient du label « Répar'acteurs » ;
- en assurance construction, les assureurs se mobilisent pour développer la filière du réemploi dans le bâtiment. Ils s'engagent à accepter, après étude, les chantiers intégrant des matériaux de réemploi ;
- en assurance santé, les assureurs se mobilisent pour promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives ou la prise en charge de telles activités sur recommandation médicale.

Le but poursuivi au travers de ces engagements est clair : soutenir l'économie circulaire et le développement de filières innovantes en matière de réparation et de réemploi. En effet, avec plus de 53 000 établissements répartis sur l'ensemble du territoire français, la profession de l'assurance est au cœur du dynamisme économique et social des territoires. Elle est en mesure de promouvoir le développement d'une offre innovante en matière de réparation écologique et résiliente. Les assureurs développent notamment des synergies au sein des écosystèmes économiques locaux pour soutenir l'attractivité des territoires et

appellent à renforcer la formation pour les secteurs d'avenir en matière de durabilité.

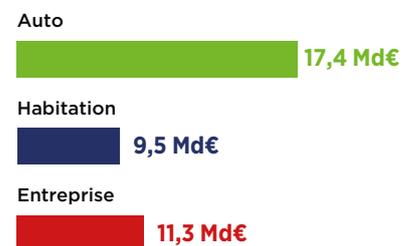
En 2020, les assureurs ont géré en moyenne plus de 32 500 sinistres par jour (près de 19 200 dans l'automobile, près de 9 800 dans le risque habitation et plus de 3 600 en matière de risques d'entreprise), ce qui leur permet de sensibiliser, au quotidien, les Français sur l'importance de la réparation et du recours aux pièces issues de l'économie circulaire afin de réduire la consommation de matières premières et d'énergie.

#### RÉPARTITION DES SINISTRES EN 2020 EN FRANCE



En 2020, les assureurs ont géré près de 12 millions de sinistres

Répartition des charges des prestations versées selon les différents secteurs en 2020



Source > France Assureurs 2020.

De même, en matière de construction, les assureurs sont engagés aux côtés des professionnels du secteur afin d'établir un cadre de responsabilité et d'assurabilité lié aux pratiques de réemploi.

Les assureurs ont notamment analysé les différentes étapes clés du réemploi et proposent des pistes de réflexion sur le rôle de chaque acteur.

Cette analyse a abouti à l'établissement d'une première liste de matériaux qui permettrait de faciliter l'accompagnement assurantiel en matière de réemploi sur les chantiers.

**DÉCODER****L'assurance, un partenaire essentiel pour soutenir l'économie réelle aux côtés des acteurs économiques et sociaux des territoires**

Pour montrer l'apport majeur du secteur à la vitalité des territoires, France Assureurs a édité une plaquette qui présente la contribution de l'assurance pour soutenir le tissu économique local, sa participation au développement de l'attractivité des territoires, ainsi que son apport social et sociétal.

**Pour consulter ce document**, rendez-vous sur [franceassureurs.fr](http://franceassureurs.fr), rubrique « Notre présence en région ». Consultez aussi « Les chiffres de l'assurance française dans les régions en 2019 » dans la rubrique « Nos chiffres clés ».

**— Être moteurs de l'innovation climatique**

Les assureurs soutiennent également l'innovation en matière climatique *via* de nombreuses initiatives. Les « Minutes de l'innovation cat-nat et climatique »<sup>(1)</sup>, des vidéos réalisées par France Assureurs et la Mission Risques Naturels visent à identifier et promouvoir des actions innovantes de prévention portées par les sociétés d'assurance et par les acteurs des risques naturels et ainsi stimuler le développement des nouvelles innovations. Ces vidéos mettent à l'honneur des solutions en matière de data, de résilience, de gestion de crise,

d'expertise et de cartographie interactive. À titre d'exemple, est notamment présentée la solution MACH – Maison Confortée par Humidification, développée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Cette solution permet de stabiliser les fissures des maisons exposées à la sécheresse et de lutter contre le phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (RGA) grâce à l'eau de pluie préalablement récupérée et stockée.

**Les assureurs œuvrent en faveur de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes**

La dégradation de la biodiversité et l'effondrement des écosystèmes sont considérés comme faisant partie des cinq principaux risques mondiaux pour la société dans les dix ans à venir, selon le Rapport mondial sur les risques 2021 du Forum Économique Mondial<sup>(2)</sup>. Ainsi, d'après la Plateforme intergouvernementale d'experts sur la biodiversité

(IPBES, 2019), les trois quarts de l'environnement terrestre ont été significativement modifiés par l'action humaine. La dégradation des sols a fait chuter de 23% la productivité de l'ensemble de la surface terrestre mondiale et un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées.

1 — Pour visionner les vidéos, rendez-vous sur le site [www.mrn.asso.fr/innovation/minutes-de-linnovation-cat-clim/](http://www.mrn.asso.fr/innovation/minutes-de-linnovation-cat-clim/).

2 — World Economic Forum, *The Global Risks Report 2021, 6<sup>e</sup> Edition*, janvier 2021.

Dans ce contexte, les assureurs sont mobilisés pour sensibiliser leurs clients aux enjeux de la préservation de la biodiversité, *via* des démarches comme « 1 contrat dématérialisé signé = 1 arbre planté ». En matière de politique de souscription, ils peuvent s'appuyer par exemple sur des outils internationaux, comme le guide de l'ONU sur la lutte contre la pêche illégale<sup>(1)</sup> dans le cadre de l'assurance du transport maritime, afin de mieux identifier les entreprises les plus exposées et de travailler avec elles aux actions de prévention.

Par ailleurs, grâce à l'assurance environnementale, les assureurs français œuvrent en faveur du rétablissement des écosystèmes et des habitats naturels. Ils sont ainsi engagés aux côtés des entreprises pour financer, lors de la survenue d'un sinistre, la réparation d'un dommage grave à l'environnement (pollution d'une rivière, atteinte à une espèce protégée...).

**« Les assureurs sont mobilisés pour sensibiliser leurs clients aux enjeux de la biodiversité »**

 EXPLORER

### La responsabilité environnementale

En France, la loi du 1<sup>er</sup> août 2008 a introduit une responsabilité environnementale pour les entreprises, selon le principe du pollueur-payeur. La responsabilité environnementale d'une entreprise peut être mise en jeu en cas de dommage grave (ou de menace imminente de dommage grave) à l'environnement du fait de son activité professionnelle.

La responsabilité environnementale suppose nécessairement une réparation en nature, par exemple procéder au reempoisonnement d'une rivière avec des espèces protégées, restaurer des berges ou encore introduire dans une autre rivière une espèce écologiquement comparable.

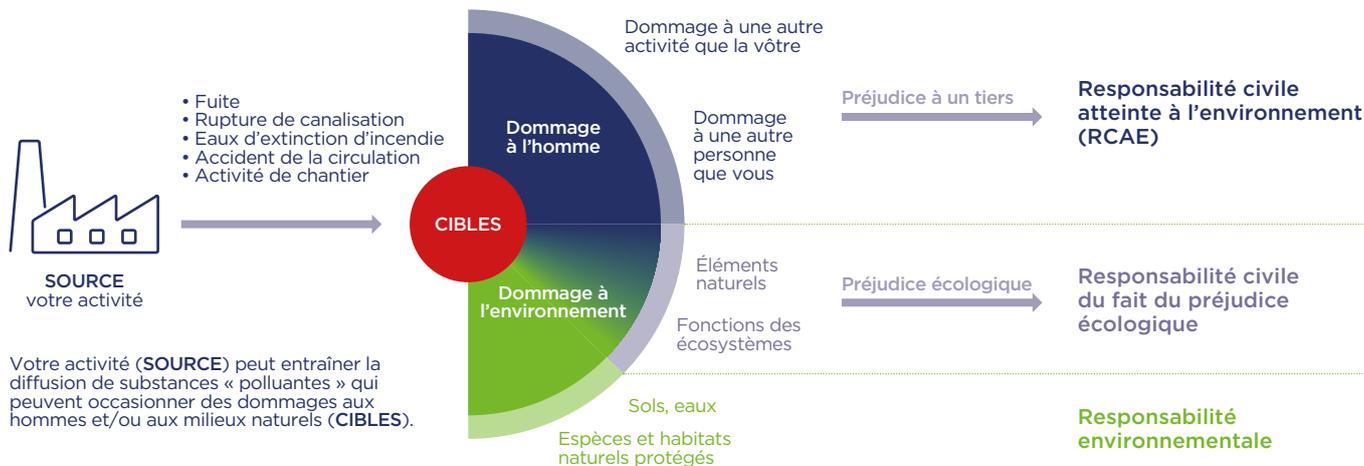
Trois formes de réparation sont prévues par la loi :

- la **réparation primaire** qui vise à remettre en l'état initial les ressources naturelles du site endommagé ;
- la **réparation complémentaire** qui permet de fournir un niveau de ressource naturelle ou de service comparable à celui de l'état initial ;
- la **réparation compensatoire** qui doit réparer les pertes provisoires de ressources naturelles et de services en attendant le retour à l'état initial.

Les réparations complémentaires et compensatoires ne s'appliquent qu'aux eaux et aux espèces et habitats naturels protégés.

1 — Oceana and UN Environment's Principles for Sustainable Insurance Initiative, *Risk assessment and control of IUU fishing for the marine insurance industry*, 2018.

**IDENTIFIER LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX GÉNÉRÉS PAR UNE ENTREPRISE ET LES SOLUTIONS D'ASSURANCE CORRESPONDANTES**



Votre activité (SOURCE) peut entraîner la diffusion de substances « polluantes » qui peuvent occasionner des dommages aux hommes et/ou aux milieux naturels (CIBLES).

Source > France Assureurs.

Conscients de l'importance du capital naturel, qui rend chaque année gratuitement des services d'une valeur supérieure à 125 000 milliards de dollars<sup>(1)</sup> (soit environ 1,5 fois le PIB mondial), les assureurs travaillent au développement de solutions assurantielles innovantes en vue de préserver ce capital. Ainsi, de nouvelles offres d'assurance, souvent en partenariat avec d'autres acteurs de la société civile, voient le jour pour la préservation des récifs coralliens, indispensables à la protection des côtes contre les tempêtes, ou encore pour la sauvegarde des forêts de mangroves dans les Caraïbes, alliées puissantes dans la lutte contre les inondations (on estime en effet qu'elles protègent 15 millions de personnes des inondations et réduisent les dommages de 65 milliards de dollars chaque année).

En outre, le secteur de l'assurance joue un rôle de premier plan dans le financement de solutions « fondées sur la nature », autrement dit qui visent à protéger et gérer de manière durable ou à restaurer des écosystèmes naturels.

Ces solutions financières sont en cours de développement, avec l'émergence de classes d'actifs explicitement tournées vers la biodiversité comme les *blue-bonds* qui ont pour objectif la protection des océans, les *rhi-no-bonds* qui visent à augmenter la population des rhinocéros en Afrique du Sud, ou encore le fonds Agri3fund, qui vise à améliorer les chaînes de valeur agricoles pour éviter la déforestation. Les assureurs suivent de près ces initiatives en plein essor.

**DÉCODER**



**Assurance et biodiversité**

Afin de partager les meilleures pratiques permettant d'agir concrètement pour la biodiversité, France Assureurs a récemment publié un guide « **Assurance et biodiversité : enjeux et perspectives** ».

**Rendez-vous sur [franceassureurs.fr](http://franceassureurs.fr)**, rubrique « L'assurance finance ».

**En tant qu'investisseurs  
institutionnels,  
les assureurs sont pleinement  
engagés dans le financement  
de la transition durable**

Investisseurs de long terme avec plus de 2650 milliards d'euros de placements, les assureurs sont des acteurs majeurs du financement de l'économie. Ils ont donc un rôle clé à jouer pour soutenir une croissance durable permettant d'accélérer la transition vers une économie bas-carbone. Les assureurs s'inscrivent depuis de nombreuses années dans une démarche d'investissement responsable.

Cette dernière consiste à concilier recherche de performance financière et prise en compte des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) dans la décision d'investissement pour mieux gérer les risques et générer des impacts positifs durables sur le long terme.

## Les assureurs orientent depuis longtemps leurs investissements vers la transition durable

### — Pionniers de la finance durable

Les assureurs français ont été pionniers sur les enjeux de la finance durable. Dès 2015, ils signaient le « Paris Pledge for Action » marquant ainsi leur soutien aux objectifs fixés par l'Accord de Paris. Ils ont ensuite publié leur feuille de route collective pour dynamiser l'intégration de critères ESG et climat dans leurs stratégies d'investissement. À cette occasion, ils ont mis en place un baromètre ESG-climat pour témoigner collectivement de leur contribution en faveur de la finance durable. Ce baromètre, réalisé par France Assureurs, poursuit un objectif de transparence pour rendre compte des réalisations concrètes des assureurs.

#### « Les investissements verts des assureurs ont plus que doublé en trois ans »

Ainsi, les investissements verts ont plus que doublé en trois ans, en passant de 49 milliards d'euros en 2017 à 113 milliards d'euros à fin 2020 (soit 5 % des actifs sous gestion).

Dans la même dynamique, les encours des unités de compte vertes et solidaires, qui répondent aux critères de la loi Pacte, ont doublé entre 2017 et 2020.

### — Engagés dans une démarche de neutralité carbone

Les assureurs français œuvrent également afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre *via* leurs investissements. En 2017, ils se sont engagés à arrêter le financement des projets d'expansion en matière de charbon. Cet engagement a été suivi d'actions :

- plus de 3 milliards d'euros ont été désinvestis du charbon depuis 2018, dont 1,8 milliard d'euros en 2020 ;
- l'exposition au charbon des assureurs est aujourd'hui très faible et ne représente que 0,7 % des actifs gérés ;
- l'ensemble des assureurs français mènent une politique d'exclusion du charbon. 15 groupes, qui représentent près de 75 % des actifs du marché, prévoient une sortie du charbon de leurs investissements au sein de l'Union européenne d'ici 2030.

Par ailleurs, en 2019, la profession de l'assurance a signé la « Déclaration de la Place Financière de Paris » par laquelle elle s'engage à contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'échéance 2050. Ainsi, de nombreux assureurs se sont d'ores et déjà dotés d'une stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris.

En outre, afin d'accompagner ses membres qui souhaitent s'engager dans une démarche de neutralité carbone, France Assureurs a adhéré, en tant que partenaire, au réseau d'investisseurs *Principles for Responsible Investments* et à la *Net Zero Asset Owner Alliance*, une alliance de détenteurs d'actifs mobilisés,

sous l'égide des Nations unies, pour orienter les investissements vers l'économie décarbonée.

Les assureurs français ont franchi une nouvelle étape en octobre 2021 en s'engageant à définir des politiques de dialogue avec les entreprises du secteur des combustibles fossiles, incluant des calendriers d'arrêt de financement des entreprises qui ne renonceraient pas à leurs nouveaux projets de production des énergies fossiles non conventionnelles. Plusieurs assureurs pratiquent déjà des exclusions liées à ce type d'énergie.

#### 

### Qu'est-ce que la neutralité carbone ?

L'article 4 de l'Accord de Paris définit l'objectif de neutralité carbone (ou objectif de zéro émission nette) comme étant l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et la compensation permise par les puits ou réservoirs de carbone. Pour l'ADEME, la neutralité carbone n'a de sens qu'à l'échelle planétaire. Il s'agit de « contrebalancer, à l'échelle du globe, toute émission de gaz à effet de serre issue de l'activité humaine par des séquestrations de quantités équivalentes de CO<sub>2</sub>, c'est-à-dire leur maintien en dehors de l'atmosphère sur le long terme. »

Un **puits de carbone** est un système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone naturels sont le sol, les forêts et les océans. Selon les estimations, les puits naturels éliminent entre 9,5 et 11 gigatonnes de CO<sub>2</sub> par an. Les émissions annuelles mondiales de CO<sub>2</sub> liées à la combustion d'énergies fossiles, à l'industrie et aux cimenteries devraient atteindre 36,4 gigatonnes en 2021 selon les estimations de *Global Carbon Project*.

### Les énergies fossiles ou hydrocarbures non conventionnels

Par hydrocarbures non conventionnels, on désigne des hydrocarbures (gaz, pétrole) plus difficiles à exploiter, du fait de différents facteurs :

- enfouissement dans des roches peu perméables et poreuses ;
- viscosité ;
- profondeur de plus en plus grande (forages dits à haute température et haute pression) ;
- localisation sensible : en *offshore*, au sein des régions polaires sous les glaces ou sous le pergélisol, nécessitant la construction de puits particuliers pour éviter les fuites, ou encore en zone sismiquement vulnérable.

Ils exigent par conséquent des techniques d'extraction autres que celles requises par les puits pétroliers traditionnels et peuvent ainsi générer des risques environnementaux.

 **EXPLORER**

### **L'Observatoire de la finance durable**

Aux côtés des banques, des sociétés de gestion, de capital investissement et de sociétés de financement de crédit, les assureurs se sont engagés à partager leurs données pour témoigner de leur transformation vers une finance plus durable.

#### **L'Observatoire de la finance durable, lancé en 2020, a ainsi pour ambition de contribuer à la transparence, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive des acteurs financiers français.**

L'Observatoire rassemble sur son site, en accès libre, des données sectorielles et des engagements individuels. Ces données rendent compte des actions des différents secteurs financiers en matière de gestion responsable, de transition vers une économie bas-carbone, de sortie du charbon et d'offre de produits responsables.

L'Observatoire recense également les engagements publics en matière de finance durable de 355 acteurs volontaires.

Enfin, France Assureurs publie également tous les ans une étude « Assurance et finance durable ».

**Pour aller plus loin**, rendez-vous sur les sites : [www.observatoiredelafinancedurable.com/fr](http://www.observatoiredelafinancedurable.com/fr), [franceassureurs.fr](http://franceassureurs.fr), rubrique « L'assurance finance ».

## **Les assureurs souhaitent allier relance économique et durabilité**

### **— Le programme « Relance Durable France »**

Dans le contexte de la relance économique à la suite de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les assureurs français sont convaincus de la nécessité d'allier reprise économique et durabilité. Ainsi, ils ont lancé aux côtés de la Caisse des Dépôts un programme d'investissements, inédit par son ampleur, nommé « Relance Durable France ». Ce programme, qui mobilise 2,4 milliards d'euros, permet le financement de petites et moyennes entreprises françaises non cotées, notamment dans le secteur de la santé et du tourisme.

Dans le cadre de ce programme, l'investissement est conditionné à l'intégration des enjeux du développement durable dans l'entreprise et à la fixation d'objectifs dans ce domaine. En outre, les critères extrafinanciers sont systématiquement pris en compte dans le processus de sélection des entreprises. Certaines activités telles que le charbon thermique, le tabac, le transport ou la commercialisation d'armes chimiques ou biologiques, de même que les activités en violation avérée des principes du Pacte mondial des Nations unies, sont exclues.

L'impact financier et extrafinancier du programme sera évalué tout au long de sa mise en œuvre afin de rendre compte, entre autres, de la création d'emplois, de la proportion de femmes dans le management, de l'empreinte carbone et de la relocalisation de la production.

### — Les « Obligations Relance »

En novembre 2021, les assureurs ont franchi une nouvelle étape dans leur engagement en

faveur de la croissance et de la transformation des PME/ETI françaises, notamment celles engagées dans la transition écologique, grâce à la création des « Obligations Relance ». Ce nouveau dispositif, doté de 1,7 milliard d'euros, entend, entre autres, valoriser les enjeux liés à la durabilité. À cet effet, un mécanisme de réduction du taux d'intérêt a été mis en place en cas d'atteinte d'objectifs de nature ESG. Les PME/ETI ainsi financées devront remettre, chaque année, un rapport sur le respect des critères et objectifs ESG.

#### DÉCODER

### Une législation autour de la finance durable en pleine construction

Le Pacte vert pour l'Europe (*Green Deal*) lancé en 2019 vise à mobiliser au moins 1000 milliards d'euros d'investissements durables au cours de la prochaine décennie, auprès d'acteurs privés et publics. Afin d'atteindre cet objectif, la Commission européenne a élaboré un cadre réglementaire précurseur en matière de finance durable. Ce cadre s'appuie sur une définition commune dite « taxonomie » des activités durables qui met en place des critères techniques spécifiques à chaque activité. Il vise à :

- réorienter les flux de capitaux vers ce type d'activités ;
- mieux informer les investisseurs finaux quant au caractère durable des produits financiers ;
- mieux prendre en compte les risques financiers liés au changement climatique ;
- favoriser la transparence.

Si l'Union européenne a été pionnière, la tendance à la législation en matière de finance durable est globale : des discussions sont lancées au niveau international afin de définir quelles informations en matière de durabilité devraient être divulguées par les entreprises et chaque pays se penche actuellement sur le sujet.

**Pour en savoir plus,** consultez le rapport : International Platform on Sustainable Finance report on ESG disclosure, *State and trends of ESG disclosure policy measures across IPSF jurisdictions, Brazil, and the US*, novembre 2021, sur [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu).

**LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EUROPÉEN**

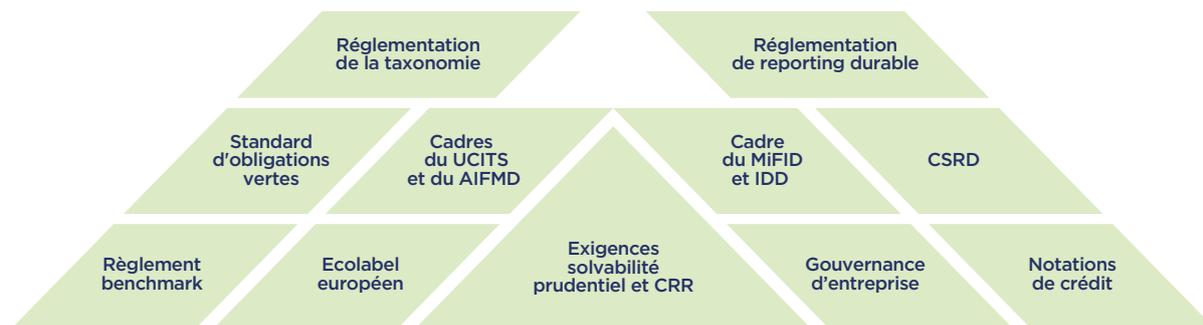
**Plan d'action sur la finance durable (mars 2018)**

1. Réorienter les flux de capitaux vers de l'investissement durable
2. Intégrer le risque de durabilité dans la gestion des risques
3. Favoriser la transparence et la vision à long terme des marchés



**Renouvellement de la stratégie de la finance durable**

1. Financer la transition
2. Gérer les risques systémiques de durabilité
3. Influencer l'agenda mondial
4. Accroître l'accès pour les citoyens et les PME



**Pacte vert pour l'Europe : plan trans-sectoriel pour que l'Europe devienne climatiquement neutre d'ici à 2050**

**La nouvelle législation européenne sur le climat place la lutte contre le changement climatique au cœur de l'élaboration des politiques de l'UE**

**AIFMD** : Alternative investment fund managers directive

**CRR** : Capital requirements regulation

**CSRD** : Corporate sustainability reporting directive

**IDD** : Insurance distribution directive

**MIFID** : Markets in financial instruments directive

**UCITS** : Undertakings for collective investment schemes in transferable securities directive

**Source** > Irish funds : <https://www.irishfunds.ie/regulatory-technical/sustainable-finance>.

---

## **Les propositions des assureurs pour apporter des solutions concrètes face aux défis du changement climatique**

---

## Élargir la connaissance en matière de risques naturels

Pour mieux informer et mieux sensibiliser, la connaissance du risque est un préalable indispensable. Les assureurs disposent déjà d'une compétence solide en la matière, notamment grâce aux travaux conduits par la MRN. À titre d'exemple, sur un enjeu aussi crucial que la résilience du bâti, la MRN a répertorié et analysé l'ensemble des référentiels dont la bonne mise en oeuvre contribue à la réduction des dommages subis par les constructions

exposées aux effets des aléas naturels. Ces premiers « Référentiels de résilience du bâti aux aléas naturels » ont été publiés en juillet 2021<sup>(1)</sup>. Il est aujourd'hui important de partager ces référentiels avec l'ensemble des acteurs de la filière construction et de les promouvoir.

Dans cette même dynamique, un accès à de nouvelles connaissances doit être encouragé afin de mieux appréhender les risques naturels.

### FABRIQUER

#### PROPOSITION 1

##### **Améliorer la connaissance de l'ensemble des risques naturels par de nouvelles cartographies et développer la recherche sur la sécheresse**

La cartographie des aléas naturels doit être la plus à jour et la plus complète possible sur le territoire et doit concerner l'ensemble des phénomènes. France Assureurs préconise de réaliser, mettre à jour et diffuser :

- une cartographie nationale complète des zones inondables (y compris ruissellement), intégrant l'ensemble des données existantes ;
- une cartographie pour chaque aléa naturel, y compris ceux mal ou peu cartographiés à l'instar de la grêle et des tornades.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à la sécheresse, un péril encore mal appréhendé. Les assureurs proposent la mise en place d'un programme de recherche, financé par le fonds Barnier. Ce programme de recherche aurait un triple objectif :

- recenser et apprécier les meilleures actions de prévention « ante et post-construction » contre les risques sécheresse et développer la recherche pour en trouver de nouvelles ;
- développer la recherche de nouvelles techniques portant sur l'ouvrage lui-même ou sur son environnement direct ;
- mettre en place un outil de suivi des différentes actions innovantes mises en oeuvre afin de mesurer leur efficacité économique et technique sur le long terme et ainsi pouvoir en faire bénéficier les règles de l'art de la construction.

## Accroître la sensibilisation des citoyens aux risques naturels

Comme le montre l'étude réalisée par Assurance Prévention citée plus haut, une majorité des Français est consciente de l'accroissement des risques climatiques et des aléas naturels auxquels ils sont confrontés

dans leur zone d'habitation. Mais ils s'avouent démunis sur la façon d'y faire face et de réagir. Aussi, il est impératif d'accroître la culture du risque, un élément indispensable pour la réussite des actions de prévention.

### FABRIQUER

#### PROPOSITION 2

##### Mieux informer et former les citoyens, les entreprises et les élus locaux aux risques générés par les aléas naturels

Les actions de sensibilisation doivent être adaptées aux différents publics visés et aux caractéristiques locales pour un plus grand impact. À cet égard, France Assureurs préconise de :

- mettre en place, dans chaque commune, une journée de prévention des risques naturels à destination du grand public et des acteurs économiques, consacrée aux risques auxquels la commune est la plus exposée ;
- ouvrir à l'ensemble des citoyens l'accès à une analyse synthétique et rapide de l'exposition aux risques naturels. Le site Géorisques devrait être en mesure de délivrer une note d'exposition pour chaque aléa en tout point du territoire français ;
- mettre en place des programmes de sensibilisation aux risques naturels en partenariat avec les coordinateurs académiques aux risques majeurs/éducation dans toutes les écoles, les collèges, les lycées ainsi que dans les filières professionnelles et universitaires ;
- concevoir un module de formation à la gestion des risques, au régime assurantiel et aux missions du fonds Barnier à destination des élus locaux et des agents territoriaux ;
- former les professionnels de la construction à une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans les modes constructifs ;
- développer un système expert permettant à tout particulier ou entreprise de savoir en lecture directe s'il est éligible à une aide au financement de mesures de prévention contre les risques naturels, au regard de sa situation individuelle ;
- étendre la communication des informations contenues dans l'Errial (Etat des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires) à l'ensemble des acteurs concernés (maîtres d'ouvrage, entreprises...) pour prise en compte dans les travaux de constructions, entretien, rénovation ou réparation du bâtiment.

## Optimiser les outils publics de prévention

L'État s'est doté d'un arsenal d'outils de prévention et de protection des risques naturels à la fois au niveau national (Stratégie nationale de gestion du risque inondation), au niveau territorial (Plan séismes Antilles, Plans de pré-

vention des risques naturels majeurs, Plans communaux de sauvegarde, documents d'information sur les risques majeurs). Toutefois le potentiel de ces outils n'est pas totalement exploité, notamment au niveau local.

### FABRIQUER

#### PROPOSITION 3

##### **Généraliser et améliorer le recours aux outils de prévention existants tels que les Plans communaux et intercommunaux de sauvegarde et les Plans de continuité d'activité des entreprises**

Les assureurs appellent à une généralisation des Plans communaux et intercommunaux de sauvegarde. Ces plans, légalement obligatoires pour les communes exposées à un risque climatique majeur, déterminent les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à prendre en cas d'événement naturel. Ils fixent l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recensent les moyens disponibles et définissent la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Il s'agit donc d'outils précieux pour réduire sensiblement les conséquences d'un aléa

naturel. Or, aujourd'hui, un peu moins de 12 000 communes disposent de ces plans alors que près de 24 000 d'entre elles sont exposées à au moins un risque naturel majeur.

Par ailleurs, afin que l'ensemble des acteurs économiques soit préparé à faire face à des événements naturels, il est important que les entreprises situées dans une zone exposée à ces risques mettent en place un Plan de continuité d'activité incluant un volet dédié.

## Renforcer la protection contre les catastrophes naturelles

### — Pérenniser notre régime des catastrophes naturelles

Les assureurs plaident pour une actualisation indispensable du régime d'assurance des catastrophes naturelles sans pour autant remettre en cause ses fondamentaux. Son caractère universel et solidaire doit être

maintenu car il permet une mutualisation efficace et une protection exhaustive des Français à un prix accessible à tous. Ils saluent à cet égard la loi n°2021-1837 du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles, publiée au Journal Officiel du 29 décembre 2021, qui apporte un certain nombre d'améliorations.

#### FABRIQUER

#### PROPOSITION 4

### Poursuivre la réforme du régime des catastrophes naturelles

Les assureurs se félicitent des améliorations apportées par la nouvelle loi dont certaines étaient depuis longtemps demandées par la profession, à l'instar de la suppression de la modulation de franchise à l'exception des collectivités locales, de l'intégration des frais de relogement d'urgence et de la clarification des délais d'indemnisation.

Toutefois, un certain nombre de propositions des assureurs, nécessaires au renforcement de ce régime et à une meilleure couverture des assurés, doivent encore être précisées au niveau réglementaire.

Les assureurs proposent de :

#### • mieux protéger les assurés particuliers

Si la loi intègre dans le régime des catastrophes naturelles les frais de relogement d'urgence, les modalités de mise en œuvre et notamment la durée seront déterminées par décret. La prise en charge de ces frais devra être intégrée dans la couverture de réassurance publique et être fixée à 3 mois minimum ;

#### • adapter les franchises obligatoires à la réalité des risques

La loi pose le principe général d'une franchise dont les caractéristiques devront être définies par décret. À cet égard, il apparaît important de :

- permettre un alignement de la franchise catastrophes naturelles avec la franchise contractuelle applicable aux garanties tempête, grêle, neige ou incendie pour les risques de particuliers ;
- plafonner la franchise pour les petites entreprises ;
- permettre aux assureurs, pour les grandes entreprises et les collectivités de droit public, de fixer librement les franchises catastrophes naturelles de façon autonome et distincte des franchises incendie.

## Accélérer la transition vers une économie durable

Les assureurs entendent poursuivre leur mobilisation en consolidant leur rôle de premier plan dans la finance durable. La transition écologique étant un enjeu à horizon long, toute mesure permettant de soutenir l'investissement de long terme doit être encouragée. Aussi, les assureurs appellent à porter le plafond de versements déductibles sur le Plan Épargne Retraite de 10% à 20% des revenus professionnels afin de soutenir l'épargne de long terme pouvant financer la transition environnementale.

En outre, les assureurs sont mobilisés pour prendre en compte l'ensemble des enjeux, au-delà des enjeux climatiques. À titre d'exemple, si aucun référentiel sur l'invest-

tissement social n'est à ce jour développé, les assureurs sont des précurseurs dans ce domaine. Ils ont mis en place dès 2014 le premier fonds de logements intermédiaires. Ils souhaitent poursuivre cette dynamique et développer des initiatives en matière de financement de projets socialement responsables, de biodiversité et d'activités répondant à des standards de gouvernance élevés.

Enfin, les assureurs ont la volonté d'accompagner les acteurs économiques vers des comportements vertueux et des évolutions des modèles économiques, grâce à des politiques d'engagement actionnarial visant à accélérer la transition.

### FABRIQUER

#### PROPOSITION 5

##### **Promouvoir l'engagement actionnarial en matière climatique en généralisant la pratique du « Say on Climate »**

Les assureurs français se mobilisent pour dialoguer et influencer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises dans lesquelles ils investissent. Ainsi, quasiment l'ensemble des assureurs (représentant 97% des actifs du marché) intègrent systématiquement des critères ESG dans les exigences de leurs mandats de gestion. Aussi, la généralisation de la pratique du « Say on Climate », préconisée par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), dont plusieurs assureurs sont

membres, pourrait contribuer à la création d'un dialogue continu entre investisseurs et entreprises sur les enjeux climatiques. Cette pratique inclut un vote annuel consultatif en assemblée générale sur la stratégie climat de l'entreprise et sur la mise en œuvre de cette stratégie, portée par le conseil d'administration. Il serait pertinent d'évaluer si une telle pratique pourrait *in fine* être généralisée à l'ensemble des volets ESG qui constituent la durabilité.



26, boulevard Haussmann  
75009 Paris

Rue du Champ de Mars 23  
1050 Ixelles  
Bruxelles-Capitale

**franceassureurs.fr**

 @FranceAssureurs